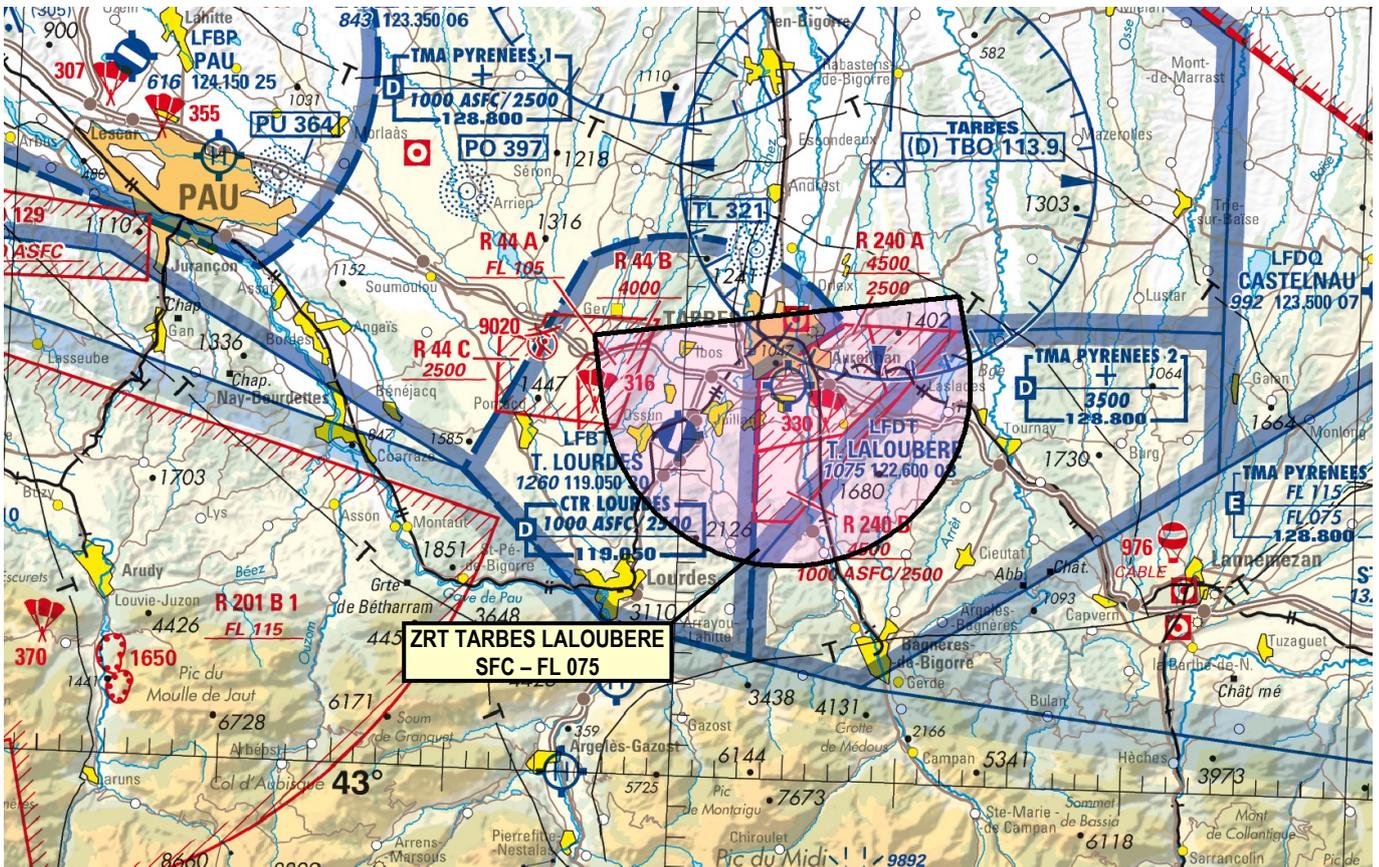


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) à Tarbes Laloubère LFDT dans le cadre d'une manifestation aérienne

En vigueur : Du jeudi 8 juillet au samedi 10 juillet 2021

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB – AD : Tarbes Lourdes Pyrénées LFBT, Tarbes Laloubère LFDT



Extrait carte OACI au 1/ 500 000 édition 2021 IGN

ACTIVITÉ

Manifestation aérienne avec participation de la Patrouille de France.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT TARDES LALOUBERE activable :
08 JUL : 1300-1600 (entraînement)
09 JUL : 1300-1600 (manifestation)
10 JUL : 0800-1130 (manifestation)

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
Pyrénées INFO : 126.525 MHz
Pyrénées APP : 128.800 MHz
Lourdes TWR : 119.050 MHz

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions d'espaces aériens et d'espaces à statut particulier avec lesquelles elle interfère.

GESTIONNAIRE

Lourdes TWR

SERVICES RENDUS

CAM / CAG : information de vol et alerte

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf pour :

- les aéronefs participant aux entraînements ou à la manifestation

- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact avec Lourdes TWR

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales

43°14'18.00" N,00°04'03.00" W

43°12'07.11" N,00°03'35.01" W

arc anti-horaire de 6.00nm de rayon centré sur 43°12'58.00" N,00°04'33.00" E

43°13'59.00" N,00°12'39.00" E

43°16'00.00" N,00°12'05.00" E

43°14'18.00" N,00°04'03.00" W

Limites verticales

SFC / FL075